



## La prime de l'injustice

Pendant toute l'année 2012 l'encadrement a mis la pression sur les agents des SC, pour qu'ils atteignent le seuil fatidique de 87 % d'accessibilité, seuil qui permettrait de débloquent LA PRIME pour le Centre. (« reste connecté », « où tu vas ? », « tu n'as que 30 secondes pour aller faire pipi sinon tu n'auras pas ta prime » .... on en passe et des meilleures). Enfin une récompense, un semblant de reconnaissance !!!!

Mme Vassallo affichait même comme une victoire d'avoir réussi à obtenir du personnel une telle rentabilité qui leur permettrait de gagner quelques belins supplémentaires.

Dès lors qu'on a appris que Marseille était enfin sélectionnée, on a compris que tout ne serait pas idyllique (comme d'hab !!) et que pour être personnellement élu il fallait franchir encore quelques étapes qui restent encore floues.

Les conditions d'octroi définies par la D.O ont été interprétées de manière différente d'un cadre à l'autre, certains ont appliqué la règle à la lettre, et d'autres ont été moins regardants. Certains ont validé à la tête du client (étonnant non ?). Des agents se sont trouvés éliminés pour 2 mn dans la moyenne annuelle, d'autre ont pu passer au travers et ainsi accéder à la récompense tant attendue.

**Encore faut-il que l'on connaisse ces règles d'attribution puisque ce secret est bien gardé. A croire que c'est la course au Saint Graal.**

Elles sont en tout cas très draconiennes. (avoir fait en moyenne deux heures de téléphone par jour sur l'année et au moins 90h.)

De fait, un bon nombre d'agents se sont trouvés exclus du dispositif :

Si tu es à temps partiel : **RECALE**

Si tu es délégué CHSCT ou syndicaliste : **RECALE**

Si tu es dispensé partiellement pour des raisons de santé : **RECALE**

Si tu es en congé ou malade : **RECALE**

Si tu n'as pas la tête qu'il faut : **RECALE**

Si tu fais de l'écrit : **RECALE**

Si tu fais du téléphone et que tu n'es pas sur SC : **RECALE**

A la sortie, ils font encore des économies sur notre dos et la pression pour l'accessibilité ou le commercial n'est pas prête de retomber bien au contraire. De plus les montants attribués varient selon « leur calcul » du temps passé au téléphone.

Enfin « cerise sur le gâteau » ceux qui après avoir franchi tous les obstacles attendaient le virement pour le week-end du 19 avril ont eu la désagréable surprise de constater que le versement n'avait pas eu lieu.

Il a donc fallu à nouveau expliquer, revendiquer, menacer pour que la direction prenne les mesures pour débloquent une avance et que la prime soit enfin payée en deux fois.

Alors Mesdames et Monsieur vérifiez bien vos fiches de paie car 80% vous seront versé la semaine prochaine et les 20% restant sur la paie de Mai. **Ils ne veulent vraiment rien lâcher !!!**

Cette prime sensée récompenser la **pénibilité** au travail s'est avérée non seulement **pénible** à obtenir mais surtout une source supplémentaire de division et d'injustice.

### **Pour SUD :**

- Tous les agents participent par leur travail au bon fonctionnement du centre et les primes devraient être partagées équitablement.
- Ceux qui mettent en avant la cohésion sociale à la banque postale montrent une fois de plus le décalage entre les actes et les discours.
- Messieurs nos dirigeants nous espérons que le stock d' « Efféralgan » a été prévu car entre les calculs de cette prime et ceux de la RVB les céphalées ne sont pas prêtes de disparaître. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

**Nous appelons tous ceux qui sont mécontents, soit parce qu'ils n'ont pas touché cette prime, soit parce qu'on leur a payé à un taux inférieur, à faire des requêtes.**

Chacun à son poste contribue à ce que le service aux clients soit bien rendu et qu'ils soient satisfaits. Il est donc parfaitement injuste d'écarter de ce dispositif tout une série d'agents qui font peu ou pas de téléphone.

**Vous trouverez ci-dessous un modèle de requête à compléter, à signer et à remettre à votre chef de service.**

*Je contribue au développement de la Banque Postale.*

*Je participe à l'amélioration de la qualité de l'Accueil Téléphonique et de l'Accessibilité.*

*Mon travail s'inscrit dans une démarche collective, c'est toute une équipe qui par ses efforts fait avancer la qualité de service au Centre de Marseille, or :*

*Je n'ai pas eu droit au bénéfice de cette prime*

*J'ai touché cette prime à un taux inférieur à celui auquel je pouvais prétendre.*

*Je demande à ce que l'on me verse cette prime au meilleur taux. Je demande aussi à connaître les critères d'octroi de cette prime et la justification écrite de votre refus.*

*A marseille, le*